

Réponse du Conseil administratif du 30 août 2023 à la pétition du 29 mars 2022, «Pour l'édification dans la Genève internationale d'un mémorial de l'esclavage et de la colonisation des Noir-e-s».

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal décide de renvoyer la pétition P-460 au Conseil administratif le 29 mars 2023.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Il convient tout d'abord de relever que la problématique mise en avant par la pétition P-460 a également été identifiée par la Ville et que le Conseil administratif confirme sa détermination à y répondre de manière proactive.

En témoignage d'ailleurs les différentes démarches engagées dans ce sens, notamment l'étude «Temps, espaces et histoires. Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public genevois: état des lieux historique», initiée par le conseiller administratif Sami Kanaan durant son année de mairie en 2020 déjà, sur la question des hommages rendus dans l'espace public à des personnalités ayant encouragé le racisme, en particulier le racisme anti-Noir-e-s, et le colonialisme.

Cette étude s'inscrit par ailleurs dans la volonté d'une démarche globale, cohérente et coordonnée, concernant l'ensemble des monuments et symboles racistes sur le domaine public, à la suite notamment du processus de décolonisation des musées initié par le Musée d'ethnographie de Genève (MEG).

Cette étude a été saluée en janvier 2022 par le Groupe de travail d'expert-e-s sur les personnes d'ascendance africaine de l'ONU (WGEPAD), qui recommande de poursuivre ce type d'initiative. La première phase de ce projet intitulé «Monuments et héritage raciste dans l'espace public» a donc produit un premier état des lieux des représentations symboliques et mémorielles présentes sur le territoire de la Ville de Genève qui rendent hommage à des personnes ou font référence à des événements qui ont encouragé le racisme anti-Noir-e-s et le colonialisme.

L'Université populaire africaine de Genève (UPAF) et le Conseil représentatif des associations noires (CRAN), initiateurs de la pétition, ont été parties prenantes du groupe de travail ayant accompagné la réalisation de l'étude.

La seconde phase du projet vise à déterminer les solutions pouvant être mises en place pour répondre aux enjeux à la fois mémoriels et de lutte contre le racisme

que posent les éléments recensés, et à les mettre en œuvre de manière progressive dans le cadre d'un dialogue ouvert avec, notamment, les associations directement concernées par la problématique, les milieux académiques et le secteur patrimonial. Un groupe de travail constitué de représentant-e-s de l'administration municipale et des milieux mentionnés précédemment, dont l'UPAF, s'est réuni à plusieurs reprises entre février et mai 2023 pour évoquer ces questions.

Le Conseil administratif prendra prochainement position à propos des actions qu'il souhaite mettre en œuvre à ce sujet. La réflexion à propos de la création d'un lieu symbolique commémorant les victimes, selon les termes de la pétition, pourrait prendre différentes formes. La construction d'un mémorial «de l'esclavage et de la colonisation des Noir-e-s» aurait toute sa place dans le cadre d'un tel projet.

Concernant plus spécifiquement les discriminations à l'égard des personnes noires, elles comptent parmi les discriminations à caractère racial les plus répandues selon les rapports cantonaux, nationaux et internationaux sur la question. Par exemple, selon les chiffres disponibles les plus récents, en 2021, cette forme de discrimination était à Genève le premier motif de consultation du centre de conseil pour les victimes de racisme Centre Ecoute contre le racisme (C-ECR), ce depuis plusieurs années.

En 2022, elle constituait également le premier motif au niveau national, tous centres de consultation confondus. Dans l'enquête «Vivre ensemble en Suisse» 2020 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre de personnes faisant état de discriminations fondées sur la couleur de la peau indique une prévalence très élevée proportionnellement au nombre de personnes noires vivant en Suisse.

Parmi les recommandations pour faire face à cette problématique faites par les expert-e-s du domaine, dont le Service de lutte contre le racisme de la Confédération (SLR), figure l'appel à reconnaître l'importance de l'histoire coloniale pour la Suisse comme l'une des sources du racisme anti-Noir-e-s contemporain.

Dans le cadre de sa politique municipale en matière de diversité culturelle et de lutte contre le racisme, et plus particulièrement de son axe «non-discrimination» déployé par le Service Agenda 21 – Ville durable (A21), la Ville de Genève mène depuis plusieurs années des actions de lutte contre le racisme anti-Noir-e-s. Celles-ci prennent la forme d'actions de sensibilisation, de soutien aux associations ainsi qu'aux personnes directement concernées par cette problématique et, bientôt, d'actions dans l'espace public.

Outre l'organisation de divers événements dans le cadre de la Semaine contre le racisme en Ville de Genève, dont des visites guidées sur les traces de l'histoire coloniale à Genève, l'A21 a lancé chaque année depuis 2020 un appel à projets pour répondre spécifiquement à la problématique du racisme anti-Noir-e-s. Cet appel à projets fait suite à la création, par le Conseil municipal, d'une ligne de

50 000 francs, passée en 2023 à 100 000 francs, dédiée spécifiquement à cette thématique. Sont soutenus en priorité les projets proposés par les associations spécialisées dans le racisme anti-Noir-e-s. C'est ainsi plus d'une vingtaine de projets qui ont été soutenus depuis son lancement. En 2023, décision a été prise de soutenir sur plusieurs années la Fédération des associations des afro-descendant.e.x.s et des Noir.e.x.s de Genève (FAANG), créée en 2022.

A l'initiative du Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC), anciennement Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) du Canton de Genève, le conseiller administratif Alfonso Gomez a rencontré à deux reprises, avec le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, en septembre 2020 et en novembre 2021, des associations et personnalités afro-descendantes, qui ont ainsi pu adresser leurs constats et leurs demandes aux pouvoirs publics.

Enfin, comme votre courrier le rappelle, depuis 2022 l'UPAF est au bénéfice d'une subvention nominative de 55 000 francs.

Enfin, concernant plus largement les monuments mémoriels dans l'espace public et comme le mentionne justement la pétition P-460, la Ville se trouve au carrefour d'un nombre très important de demandes similaires, pour des thématiques aussi légitimes que la lutte contre le racisme anti-Noir et la mémoire de l'esclavage, les victimes de la Shoah ou encore celles des armes atomiques, notamment. Un groupe de travail consultatif destiné à analyser ces diverses demandes mémorielles dans l'espace public a donc été récemment constitué par le Conseil administratif, afin d'apporter une réponse concertée en garantissant l'égalité de traitement de celles-ci, mais aussi à assurer une occupation durable du domaine public, celui-ci n'étant pas extensible. Ce groupe, mené par le Service des relations extérieures et de la communication (SREC) de la Ville de Genève, réunit également le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM), le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) et l'A21, ainsi que le Service des espaces verts (SEVE), le Service de l'espace public (SEP) et l'Unité de conservation du patrimoine architectural, lorsqu'ils sont concernés.

C'est donc ce groupe qui devra étudier la demande déposée par les pétitionnaires. Malgré l'accueil tout à fait favorable du Conseil municipal et du Conseil administratif, il est nécessaire de préciser déjà à ce stade que, au vu des multiples démarches techniques, administratives et artistiques (organisation d'un concours) et des contraintes y relatives, il n'est pas réaliste d'envisager l'installation pérenne du mémorial attendu pour 2024. Le Conseil administratif s'engage néanmoins à mener le processus de réflexion avec les pétitionnaires dans les meilleurs délais, en mobilisant le dispositif évoqué ci-avant.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan